

DEMANDE D'INSCRIPTION À L'ÉCOLE ET AUX ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Année scolaire 2023/2024

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE INSCRIPTIONS

Date d'arrivée :	N° DOSSIER
<input type="checkbox"/> Accueil <input type="checkbox"/> Courrier <input type="checkbox"/> Mail	
NP/P	Scolaire saisi <input type="checkbox"/> Périscolaire(s) saisi(s) <input type="checkbox"/> Envoi ONDE <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> IMP <input type="checkbox"/> PAI <input type="checkbox"/> Handicap	

Inscription en priorité @ besancon.fr

Pour tout renseignement :
03.81.61.52.40
education-inscriptions@besancon.fr

La date limite de retour des dossiers est le 7 avril 2023

ÉCOLE POUR L'ANNÉE 2023/2024

Maternelle

Élémentaire

NIVEAU POUR L'ANNÉE 2023/2024

TPS

PS

MS

GS

CP

CE1

CE2

CM1

CM2

Autre

ENFANT

Nom		
Prénom		
Sexe	<input type="checkbox"/> Masculin	<input type="checkbox"/> Féminin
Né(e) le		
Lieu de naissance		
Département		Pays
Dernière école fréquentée		

Autorité parentale	<input type="checkbox"/> Conjointe <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Autre
Garde de l'enfant	<input type="checkbox"/> Conjointe <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Garde partagée <input type="checkbox"/> Autre

ENFANT A BESOINS SPECIFIQUES :

J'ai eu un avis de notification MDPH ? oui non

Votre enfant fait-il l'objet d'une notification MDPH ? oui non

Autre : Oui Non

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNÉ

RESPONSABLE LÉGAL 1 / (Parent 1)

Nom		Prénom	
Date de naissance		Lieu de naissance	
Lien avec l'enfant	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur, Tutrice		
Adresse			
Téléphone Portable		Téléphone fixe	
Mail	@		
Situation familiale	<input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> marié(e) <input type="checkbox"/> pacsé(e) <input type="checkbox"/> vie maritale <input type="checkbox"/> divorcé(e) <input type="checkbox"/> séparé(e) <input type="checkbox"/> veuf(ve)		
Situation professionnelle*	<input type="checkbox"/> en activité <input type="checkbox"/> en recherche d'emploi <input type="checkbox"/> étudiant(e) <input type="checkbox"/> autre		
N° allocataire**			

CONJOINT DU RESPONSABLE LÉGAL 1 (si différent du responsable légal 2)

Nom		Prénom	
Date de naissance		Téléphone portable	
Situation professionnelle*	<input type="checkbox"/> en activité <input type="checkbox"/> en recherche d'emploi <input type="checkbox"/> étudiant(e) <input type="checkbox"/> autre		

* Merci de joindre un justificatif

** Merci de joindre une attestation de quotient familial délivrée par la CAF

RESPONSABLE LÉGAL 2 / (Parent 2)

Nom		Prénom	
Date de naissance		Lieu de naissance	
Lien avec l'enfant	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur, Tutrice		
Adresse			
Téléphone Portable		Téléphone fixe	
Mail	@		
Situation familiale	<input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> marié(e) <input type="checkbox"/> pacsé(e) <input type="checkbox"/> vie maritale <input type="checkbox"/> divorcé(e) <input type="checkbox"/> séparé(e) <input type="checkbox"/> veuf(ve)		
Situation professionnelle*	<input type="checkbox"/> en activité <input type="checkbox"/> en recherche d'emploi <input type="checkbox"/> étudiant(e) <input type="checkbox"/> autre		
N° allocataire**			

CONJOINT DU RESPONSABLE LÉGAL 2 (si différent du responsable légal 2)

Nom		Prénom	
Date de naissance		Téléphone portable	
Situation professionnelle*	<input type="checkbox"/> en activité <input type="checkbox"/> en recherche d'emploi <input type="checkbox"/> étudiant(e) <input type="checkbox"/> autre		

* Merci de joindre un justificatif

** Merci de joindre une attestation de quotient familial délivrée par la CAF

Protection des données

Pour permettre à la Ville de Besançon de traiter votre demande et d'exercer ses missions ou ses attributions de service public, vous voudrez bien compléter et signer le présent formulaire.

Vos données seront traitées par la Direction de l'Éducation afin de gérer l'inscription de votre enfant dans une école publique bisontine ou à un accueil périscolaire. Aucun traitement n'est effectué ni aucune donnée traitée en dehors de l'Union Européenne. Vos données seront conservées pour une durée n'excédant pas la durée de scolarité de votre enfant puis archivées, supprimées ou vous seront restituées selon les cas, dans le respect des prescriptions légales applicables.

En vertu du Règlement Européen du 27 avril 2016 (RGPD) et de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés modifiée, et sous réserve du respect des règles applicables spécifiquement à votre demande, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et solliciter la portabilité de vos données.

Pour exercer vos droits et poser toute question, vous pouvez vous adresser à la Ville de Besançon, Directions de l'Éducation, 2 rue Mégevand, 25000 BESANCON ou utiliser le formulaire de contact en vous connectant sur la plateforme Besançon e-moi. Vous pouvez également saisir le Correspondant à la protection des données personnelles de la Ville de Besançon à l'adresse suivante : dpo@grandbesancon.fr. Vous pouvez effectuer toute réclamation auprès de la CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - Tél : 01 53 73 22 22 - www.cnil.fr.

PRÉ-INSCRIPTION AUX ACCUEILS PÉRISCOLAIRES



FRÉQUENTATION DEMANDÉE

Accueil du matin (avant l'école)	Accueil du midi (avec restauration scolaire, accueil payant)	Accueil de l'après-midi (Accueil payant, droit d'entrée annuel)
<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi

Toute absence d'un service durant deux semaines consécutives sans justificatif entraîne la radiation automatique de ce service.



INSCRIPTION À LA NAVETTE SCOLAIRE**

** Le transport en navette concerne uniquement les enfants scolarisés à l'élémentaire Bregille ou à la maternelle des Prés de Vaux mais domiciliés loin de l'école ; les enfants scolarisés à la maternelle Tristan Bernard et les enfants de PS et MS du périmètre de Montboucons scolarisés à Kennedy. Il n'y a pas de transport le midi.

L'enfant est : Scolarisé à Kennedy (PS et MS) Domicilié périmètre Montboucons	Matin	L'enfant est déposé à Navette à destination de Montboucons Kennedy	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
	Après-midi	L'enfant part en navette de L'enfant est repris à Kennedy Montboucons	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
L'enfant est : Scolarisé à Bregille Domicilié près de Prés de Vaux	Matin	L'enfant est déposé à Navette à destination de Prés-de-Vaux Bregille	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
	Après-midi	L'enfant part en navette de L'enfant est repris à Bregille Prés-de-Vaux	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
L'enfant est : Scolarisé à Prés-de-Vaux Domicilié près de Bregille	Matin	L'enfant est déposé à Navette à destination de Bregille Prés-de-Vaux	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
	Après-midi	L'enfant part en navette de L'enfant est repris à Prés-de-Vaux Bregille	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
L'enfant est scolarisé à la maternelle Tristan Bernard	Matin	L'enfant est déposé à Navette à destination de Bernard élém Bernard	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
	Après-midi	L'enfant part en navette de L'enfant est repris à Bernard Bernard élém	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi

FACTURATION DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES, PRÉCISER QUI EST LE PAYEUR (Le payeur doit obligatoirement signer le dossier)

- Responsable légal 1** ou conjoint domicilié dans le même foyer
- Responsable légal 2** ou conjoint domicilié dans le même foyer.
- Facturation partagée** : joindre un courrier signé des 2 responsables légaux ou ordonnance du juge.
- Semaines paires : Père Mère
- Semaines impaires : Père Mère
- Tiers** (organismes, autre personne...) : joindre une attestation de prise en charge.

En cas d'impayés, la Ville de Besançon suspendra l'admission à tous les services périscolaires et le Trésor Public engagera des poursuites à l'encontre du destinataire des factures.



MODE DE PAIEMENT ET TARIFICATION DE L'ACCUEIL DU MIDI AVEC RESTAURATION SCOLAIRE ET DU DROIT D'ENTRÉE A L'ACCUEIL DE L'APRÈS-MIDI

Prélèvement bancaire : oui non

- Si oui, s'agit-il d'un renouvellement de prélèvement sur le même compte bancaire qu'en 2022/2023
 d'une première demande ou d'un changement de compte*

* Merci de joindre un RIB accompagné d'un formulaire d'autorisation de prélèvement

Tarification des accueils périscolaires : merci de fournir une attestation de quotient familial ou votre avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021. Si vous ne souhaitez pas fournir ces documents, merci de cocher la case ci-dessous.

- Je ne souhaite pas transmettre mon quotient familial et le tarif maximal me sera donc appliqué.



PIÈCES À FOURNIR

MERCI DE JOINDRE DES PHOTOCOPIES
(Attention si transmission par courriel (1 Mo max))

Les pièces demandées sont à fournir chaque année, les situations familiales pouvant évoluer.

POUR LES DEMANDES D'INSCRIPTION A L'ÉCOLE

Documents obligatoires

- > Acte de naissance de l'enfant ou livret de famille (pages parents + page enfant, un seul exemplaire si plusieurs dossiers)
- > Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture énergie, quittance de loyer, bail, un seul exemplaire)

Documents à fournir selon la situation

- > Tout document justifiant un éventuel changement de situation familiale ayant une incidence sur la garde de l'enfant ou l'autorité parentale (ex : ordonnance du juge en cas de séparation, un seul exemplaire)
- > Certificat de radiation de l'ancienne école si changement d'école
- > Fiche sanitaire 2023-2024 uniquement pour les enfants bénéficiant d'un PAI

POUR LES DEMANDES D'INSCRIPTION AUX ACCUEILS PERISCOLAIRES

Documents obligatoires

- > Fiche sanitaire 2023-2024 + date des derniers vaccins obligatoires (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, Coqueluche, Haemophilus influenzae de type b (HIB), Hépatite B, Pneumocoque, Méningocoque C, Rougeole-Oreillons-Rubéole)
- > Attestation d'assurance scolaire et extrascolaire 2023-2024 (ce document peut être fourni à la rentrée)
- > Justificatif de l'indisponibilité du responsable légal et de son conjoint à prendre en charge les enfants durant l'accueil périscolaire (dernier bulletin de salaire, contrat de formation, attestation de pôle emploi ou document justifiant d'une situation particulière : situation familiale, de santé, handicap).

Documents à fournir selon la situation

- > Attestation de quotient familial délivrée par votre caisse d'allocation familiale (CAF) ou par tout autre organisme ou avis d'imposition 2022 sur les revenus de 2021 si votre quotient familial n'est pas disponible (un seul exemplaire)
- > Si demande de prélèvement automatique : RIB et imprimé de prélèvement complété et signé (un seul exemplaire)
- > Dans le cadre d'une facturation partagée, courrier signé de chacun des parents, précisant qu'il accepte de prendre en charge 50% des frais de restauration scolaire

IMPORTANT

La demande d'inscription aux accueils périscolaires est acceptée lorsque :

- Le dossier complet a été remis dans les délais
- La famille est à jour du paiement des factures de périscolaires
- La Ville est en mesure d'assurer la sécurité de l'enfant dans le respect des différentes réglementations relatives aux accueils collectifs de mineurs, aux établissements recevant du public et à la maîtrise sanitaire en matière de fabrication, de livraison et de service des repas.

RÈGLEMENT

Je (nous) soussigné(e)(s)
- atteste (attestons) **avoir pris connaissance des règlements des accueils périscolaires et en accepter toutes les dispositions,**
- certifie (certifions) sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées sur ce document et m'engage (engageons) à signaler tout changement au Service Inscriptions de la Direction Éducation.

Signature du (des) responsable(s) légal (aux)

À, le/...../20.....

Les dossiers sont à retourner ou à déposer avant le 7 avril 2023

À la Mairie de Besançon – Direction Éducation – 2, rue Mégevand – 25034 BESANCON CEDEX – Entrée E1
Tél : 03 81 61 52 40 - Site:besancon.fr
Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 sauf le jeudi matin